



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 121 – 29 JUIN 2018

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

MADAGASCAR :
INAUGURATION DE
LA PLUS GRANDE
CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE
DE L'OCEAN INDIEN

CLIMAT D'APAISEMENT
AUTOUR DU BARRAGE
DE LA RENAISSANCE

ANGOLA :
LES RECETTES FISCALES
ANGOLAISES LIEES AU
PETROLE ATTEIGNENT
900 M USD EN MAI

OUGANDA :
NET PROGRES EN
MATIERE D'INCLUSION
FINANCIERE

ZAMBIE :
INTRODUCTION DE
NOUVELLES MESURES
D'AUSTERITE FACE AU
POIDS DE LA DETTE
PUBLIQUE

ETHIOPIE :
OCTROI DE
SUBVENTIONS DE 18
M EUR DE L'AFD A
L'ETHIOPIE

GUINEE :
L'UE APPORTE SON
APPUI A
L'ASSAINISSEMENT DE
CONAKRY AVEC UN
FINANCEMENT DE
35 M EUR

CONGO-BRAZZAVILLE :
LE PAYS DEVIENT LE
QUINZIEME MEMBRE
DE L'OPEP

CAMEROUN :
ACCORDS AVEC TROIS
ENTREPRISES
FRANÇAISES ET
EGYPTIENNE POUR
RESTRUCTURER L'AGRO-
INDUSTRIEL
CAMEROUNAIS CDC



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Climat d'apaisement autour du barrage de la Renaissance

L'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie ont conclu un nouvel accord relatif au barrage de la Renaissance, mettant ainsi un terme à plusieurs mois de blocage des négociations. Cet accord a été conclu lors de la réunion qui a réuni les ministres des Affaires étrangères, de l'Irrigation et les chefs des services de renseignements des trois pays. Il prévoit notamment la tenue d'un sommet tripartite tous les six mois. Les trois pays ont par ailleurs convenu de la création d'un comité scientifique composé de 15 experts indépendants pour une période de trois mois et dont le travail portera principalement sur la question sensible du délai de remplissage du réservoir, question qui constitue la pierre d'achoppement principale du dossier.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : visite du premier ministre Abiy Ahmed en Somalie

Le premier ministre éthiopien s'est rendu en Somalie le 16 juin où il a rencontré le président somalien. Les deux dirigeants ont notamment échangé sur les échanges commerciaux entre leurs pays respectifs. Il a notamment été question de lever les barrières économiques existantes, afin de stimuler les échanges. Par ailleurs, afin d'attirer les investissements étrangers, les dirigeants ont évoqué des projets d'investissements conjoints dans quatre ports maritimes ainsi que la construction d'axes routiers visant à relier la Somalie à l'Éthiopie. Les deux gouvernements ont par ailleurs annoncé la mise en place d'une équipe technique qui aura pour mission de mettre en œuvre ces projets.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : de nouveaux dispositifs adoptés dans le secteur de la microfinance

A l'issue d'un séminaire organisé le 26 juin 2018, la COBAC a annoncé la mise en place de nouveaux dispositifs visant à mieux encadrer le secteur de la microfinance de la CEMAC. Ces nouvelles dispositions permettront entre autres de protéger les épargnants, d'harmoniser les législations au sein des six Etats-membres, et imposeront à l'avenir un contrôle indépendant aux établissements de microfinance.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ La BAfD publie la première édition de son indice de qualité de la régulation du secteur de l'électricité

L'édition 2018 comprend seulement 15 pays, dont la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Sénégal et le Togo. L'indice composite global, l'Electricity regularoty Index (ERI) est compris entre 0 et 1, et prend en compte : (1) la gouvernance (cadre juridique, transparence etc.), (2) l'action des autorités de régulation vis-à-vis de leur mandat et (3) les performances effectives du secteur. Les pays d'Afrique de l'Ouest occupent le bas du classement avec le Togo (ERI à 0,59) 10^{ème}, le Sénégal (0,56) 11^{ème} place, la Côte d'Ivoire (0,55) 12^{ème} place, et la Gambie (0,40) 15^{ème} place. L'Ouganda occupe la 1^{ère} place (ERI à 0,83).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Afrique du Sud : diminution de l'inflation à 4,4 % en g.a en mai

Au mois de mai, le taux d'inflation s'est élevé à 4,4 % en g.a, après 4,5 % en avril dernier. La Banque centrale explique cette baisse par une diminution de la croissance des prix des denrées alimentaires, de 3,9 % en avril à 3,4 % le mois dernier. En rythme mensuel, l'inflation a progressé de 0,2 %, principalement en raison de l'augmentation des prix du pétrole (+3,6% g.m en mai). Le consensus de marché attend une hausse de l'inflation sur les prochains mois, notamment en raison de l'augmentation de la TVA et de la dépréciation du rand, mais celle-ci ne devrait pas dépasser la cible de 6 % établie par la Banque centrale.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : augmentation du déficit du compte courant à 4,8 % du PIB au 1^{er} trimestre 2018

Au 1^{er} trimestre 2018, le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 4,8 % du PIB après 2,9 % au trimestre précédent, principalement accentué par la dégradation du solde commercial (-24,9 Mds de rand après un excédent de 74 Mds au T4 2017) en raison de la faible performance des exportations. En parallèle, l'excédent du compte financier s'est renforcé et s'élève désormais à 53,2 Mds de rand (contre 50,3 Mds au T4 2017) soit 4,5 % du PIB.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : maintien de la notation de la dette souveraine par Fitch

Le 15 juin, l'agence de notation Fitch a confirmé son évaluation du risque souverain sud-africain, à la fois pour la dette en devises et en rand (BB+ pour les notes de long terme et B pour celles de court terme, soit un cran en-deçà de la catégorie spéculative). La perspective stable associée aux notes de long terme est également maintenue. L'agence continue de pointer du doigt le risque posé par les entreprises publiques et le niveau encore élevé de la dette publique. L'agence a néanmoins révisé ses perspectives de croissance à moyen terme : elles s'établissent désormais à 1,7 % pour 2018 et 2,4 % pour 2019.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : plusieurs milliards de Kwanza manquants dans les comptes du Fonds souverain angolais

Le président de la République a indiqué, en déclaration à Euronews, que l'Angola était « à la chasse des ressources de son Fonds souverain ». Selon João Lourenço, lors de la passation de pouvoir au nouveau conseil d'administration, l'ancienne direction de José Filomeno Dos Santos (fils de l'ancien président), n'aurait pas présenté un état transparent des 5 Mds d'actifs du fonds angolais. Cette « chasse » aux millions a déjà débouché sur la congélation des comptes de Quantum Global, entreprise de J.C. de Moraes qui gère 3 des 5 milliards du fond. A ceci s'ajoutent les 500 M USD se trouvant en Grande Bretagne et faisant l'objet d'une investigation. Pour rappel, J.C. de Moraes et José Filomeno Dos Santos sont actuellement mis en examen pour détournement et blanchiment d'argent provenant du fonds souverain angolais alors qu'ils en étaient respectivement gestionnaire et président, tout comme l'ancien gouverneur de la Banque nationale d'Angola.

✉ quentin.dasilva@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : les recettes fiscales angolaises liées au pétrole atteignent 900 M USD en mai

Les recettes fiscales angolaises liées aux exportations pétrolières ont atteint 900 M USD en mai, ce qui correspond à des niveaux d'avant crise. Ceci a été rendu possible par une augmentation de nombre de barils exportés (+ 3 M à 48,8 M barils) et à une augmentation du prix moyen (de 65,2 à 68,8 USD/b). Les prix actuels du baril sont bien supérieurs aux 50 USD prévus dans le budget de l'Etat. Néanmoins, cela n'engendrera des recettes supplémentaires que si le niveau de production se redresse.

✉ quentin.dasilva@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : baisse du taux du marché interbancaire à 15,75 % en juin

Le 18 juin 2018, la Banque centrale a réduit le taux du marché interbancaire (MIMO) de 75pb, qui s'établit désormais à 15,75 %. C'est le septième ajustement opéré par l'autorité monétaire depuis son introduction en avril 2017 (soit une baisse de 600 pb) et le troisième depuis le début de l'année (diminution de 375 pb). La Banque centrale a également baissé le taux de facilité de dépôt à 12 % (soit - 50 pb) et gardé inchangés le taux de facilité de prêt marginal à 18 %, les réserves obligatoires en devises à 22 % et en monnaie locale à 14 %. La baisse du niveau des prix à 3,3 % en mai dernier (alors qu'il s'élevait à 20,5 % à la même période l'an passé) et les perspectives de maintien de l'inflation à un seul chiffre à moyen terme, ont permis de faire cet ajustement.

✉ Adelia.AGOSTINHO@dgtresor.gouv.fr

▼ Namibie : le PIB namibien se contracte de 0,1 % en g.a au T1 2018

Les premiers chiffres du PIB au T1 2018 affichent un nouveau ralentissement de l'activité économique en Namibie : selon *Namibia Statistics Agency*, le PIB s'est contracté de 0,1 % en g.a contre une baisse de 0,4 % à la même période l'an passé. La reprise observée dans le secteur de la construction (+23,7 % en g.a), du « commerce de gros et de détail » et les meilleures performances dans celui des « transports et communication » ont eu un impact positif sur l'activité namibienne. En revanche, les efforts de consolidation fiscale du gouvernement ont pesé sur la croissance du pays, le secteur de l'administration publique se contractant de 2,9 % en g.a ce trimestre. L'industrie manufacturière ainsi que celles des « hôtels et restaurants » ont aussi connu une baisse au T1 (respectivement -5,3 et -2,1 %) et ont contribué négativement à la croissance.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : ratification du budget par le président Buhari, à 30 Mds USD pour 2018

Le projet de Budget 2018 (déposé par la présidence en novembre 2017) a été définitivement adopté le 20 juin 2018. Il s'élève à 9,1 Bn NGN (près de 30 Mds USD). Il repose sur les hypothèses suivantes : une production de pétrole brut de 2,3 Mbj pour un prix moyen du baril de 51 USD, un taux de change de 305 NGN/USD et une inflation de 12,4 %. Les recettes publiques s'élèvent à 7,2 Bn NGN, composées à 42 % de recettes pétrolières. Les dépenses en capital s'élèvent à 9,4 Mds USD, représentant 31,5 % du budget. Le service de la dette s'élève à 7,2 Mds USD, constitué à plus de 80% au titre de la dette domestique, représentant ¼ du budget total. Enfin, le déficit doit s'établir à 6,4 Mds USD en 2018, correspondant à 1,74 % du PIB.

✉ Marlene.MARQUESLOPES@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burundi : adoption à l'unanimité de la loi de finances 2018/19**

En accord avec l'article 182 de la nouvelle constitution (juin 2018) qui stipule que « l'année budgétaire débute le 1^{er} juillet et se clôture le 30 juin de l'année suivante », le nouveau budget 2018/19 a été voté à l'unanimité par le parlement lors de la séance plénière du 25 juin. L'objectif est d'harmoniser le calendrier de l'exercice budgétaire avec les autres membres de la communauté d'Afrique de l'Est. Ce nouveau budget s'inscrit dans la continuité du budget voté en décembre 2017 et prévoit des dépenses d'un montant de 800 M USD, et des recettes qui s'élèvent à 707 M USD, soit un déficit de 93 M USD (2,4 % du PIB).

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : doutes de Moody's sur la sincérité des prévisions budgétaires**

L'agence Moody's s'est montrée particulièrement critique sur le budget 2018/19 qu'elle juge peu réaliste. Selon Moody's, il est en effet peu probable que le Kenya atteigne son objectif de réduction du déficit, fixé à 5,7 % du PIB pour la nouvelle année budgétaire 2018/19 ; sa prévision est de 7 %. Cet échec serait imputable à la non-réalisation des objectifs ambitieux en matière d'augmentation des recettes fiscales (+275 M USD), hausse qui doit être facilitée par des réformes de l'administration fiscale ainsi que par des taux d'imposition révisés. L'agence, qui avait baissé la note du Kenya de B1 à B2 en février 2018, ne prévoit donc pas de rehausser cette dernière à court-terme.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : anticipation d'une baisse des prêts non-performants au second trimestre**

D'après l'enquête de la Banque centrale portant sur le premier trimestre 2018, 46 % des banques anticiperaient une réduction de leur taux de prêts non-performants au second semestre 2018 et ce, grâce à la mise en place de systèmes de recouvrement plus performants. En particulier, les banques souhaitent durcir leur stratégie de recouvrement dans neuf secteurs à savoir le tourisme, le secteur agricole, la construction, le secteur manufacturier, le commerce, le transport, l'immobilier, les services financiers et les prêts aux ménages et aux personnes. Le taux de prêts non-performants était passé de 10,7 % en décembre 2017 à 11,8 % en mars 2018.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : forte baisse des transferts de fond de la diaspora**

D'après la Banque centrale, les transferts de la diaspora ougandaise ont diminué de 15 % entre juillet 2017 et avril 2018, passant de 1,1 Md USD à 905 M USD. Cette baisse s'explique par le ralentissement de l'activité observé dans les principaux pays d'accueil (Royaume-Uni, Afrique du Sud, Soudan du Sud). En parallèle, les transferts de fonds provenant des Etats-Unis et du Canada ont augmenté, tandis que l'intensification des migrations vers le Moyen-Orient n'a pas encore produit l'effet espéré sur les envois de fonds. La diminution globale des transferts est l'une des causes identifiées pour expliquer la dépréciation du shilling ougandais (-3,8 % face au dollar depuis janvier 2018).

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : net progrès en matière d'inclusion financière

D'après une étude trimestrielle réalisée par le cabinet sud-africain FinMark, 78 % des Ougandais de plus de 16 ans auraient accès aux services financiers – banque, paiements par téléphone mobile et microcrédit –, soit 14,4 millions de personnes. Ce taux progresse de 6 points par rapport à 2013, principalement grâce aux paiements par téléphone mobile. L'inclusion financière formelle est elle aussi en progrès : 58 % des Ougandais de plus de 16 ans ont recours à des services financiers relevant de l'économie formelle, contre 52 % en 2013. Toutefois, l'entrée en vigueur de la taxe de 1 % sur les paiements par téléphone mobile au 1er juillet pourrait ralentir ce processus.

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : budget pour l'année fiscale 2018/19 en hausse de 2,5 %

Le budget présenté par le ministre des Finances pour 2018/19 au Parlement à 14,3 Mds USD, est en hausse de 2,5 % par rapport au précédent exercice. Les dépenses courantes sont limitées à 15,3 % du PIB (contre 16,3 % l'année précédente) et les dépenses d'investissements sont portées à 9,1 % du PIB (contre 7,6 % l'année précédente). Ces dernières représentent 38 % du budget total (soit 5,3 Mds USD) et seront financées à près de 77 % (4,1 Mds USD) sur ressources propres. Les prêts non concessionnels de sources nationales et étrangères sont estimés à 3,9 Mds USD (6,7 % du PIB). Les recettes devraient pour leur part s'établir à 10,1 Mds USD (17,3 % du PIB) ; le déficit devrait ainsi s'élever à 4,2 Mds USD (7,2 % du PIB). Le gouvernement prévoit une croissance de 7,2 % du PIB, une prévision optimiste comparée à celle du FMI qui s'établit à 6,6 %.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : projet d'amnistie fiscale du gouvernement

Le ministre tanzanien des Finances, Philip Mpango, a annoncé un régime d'amnistie fiscale qui devrait entrer en vigueur à partir du prochain exercice budgétaire. Ce programme devrait permettre d'exempter d'intérêts et de pénalités les contribuables tanzaniens redevables envers l'Etat, et ce pour une période de six mois. Grâce à cette mesure, les autorités gouvernementales espèrent augmenter les recettes fiscales. Pour l'exercice 2017/18, les recettes fiscales ont été évaluées à 9,6 Mds USD, soit à peine 70 % de l'objectif fixé par le gouvernement.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : dégradation de la note de crédit du Gabon par Moody's

L'agence de notation internationale, Moody's vient de dégrader la note de crédit du Gabon de B3 à CAA1 (cette catégorie désignant des dettes qui présentent un « risque substantiel »), avec perspective passant de négative à stable. Moody's justifie sa décision par la persistance des arriérés de l'Etat envers ses créanciers et fournisseurs.

✉ thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : l'Etat va rembourser 17,6 Mds FCFA de son emprunt en obligations islamiques levé en 2015

Le montant global du remboursement partiel se compose d'une partie du capital (15 Mds FCFA) et de la marge semestrielle de profit (2,6 Mds FCFA), qui se substitue au taux d'intérêt prohibé par la loi islamique. Pour rappel, le trésor public avait levé fin décembre 2015 un montant de 150 Mds FCFA (225 M USD) sur le marché régional sous forme d'obligations islamiques (*sukuk*), à une marge de profit annuel de 5,75 %. Cette opération avait été menée en collaboration avec la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID). La Côte d'Ivoire était alors le 2^{ème} pays à émettre un *sukuk*, après le Sénégal, rejoints depuis par le Togo et le Mali.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : l'agence de notation *Standard & Poors* améliore sa notation risque pays

L'agence de notation *Standard & Poors* a émis une appréciation favorable sur les perspectives économiques du Sénégal en augmentant sa notation de stable à positive. En parallèle, la notation souveraine du pays est maintenue à B+ (meilleure note dans la catégorie des placements de long terme « très spéculatifs »). Cette note confirme la notation de *Moody's* qui avait rehaussé, le 13 avril 2017, la note du Sénégal de B1 positif (placement de long terme « très spéculatif ») à Ba3 stable (placement de long terme « spéculatif »).

✉ alexandre.berna@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ **Zambie : introduction de nouvelles mesures d'austérité face au poids de la dette publique**

Le niveau de la dette devenant de plus en plus inquiétant en Zambie, la ministre des Finances, Margaret Mwanakatwe, a annoncé que le gouvernement allait adopter de nouvelles mesures d'austérité. Ces dernières devraient concerner les frais de fonctionnement du gouvernement (réduction des dépenses de fonctionnement des fonctionnaires) ainsi que les nouveaux prêts contractés par le pays (suspension des opérations de prêts en cours et des projets ayant un taux d'avancement inférieur à 80 %, interdiction d'émission de lettres de crédit et de garanties aux entreprises publiques). Pour rappel, la dette publique s'élevait à 9,3 Mds USD en mars dernier, alimentée principalement par les emprunts massifs de capitaux pour financer ses projets d'infrastructures.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ **Zimbabwe : signature d'un accord de promotion et de protection des investissements avec les Emirats arabes unis**

Le 16 juin, lors de la visite de la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des EAU au Zimbabwe, les deux pays ont conclu un accord bilatéral de promotion et de protection des investissements, notamment contre la double imposition. L'objectif est de renforcer la coopération entre les deux pays notamment à travers une facilitation du commerce bilatéral.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : maintien de la rentabilité d'Air Maurice malgré un contexte difficile**

Sur l'exercice fiscal 2017/18 qui s'est achevé au 31 mars, la compagnie nationale est à la peine : ses profits se sont élevés à 5,5 M USD contre 30 M USD à la clôture de l'exercice fiscal précédent, et ce, malgré une hausse de 3 % de ses recettes (627 M USD). Ce résultat s'explique par la hausse de 3,9 % des coûts de l'entreprise dont le montant a atteint 572 M USD, en raison notamment des fréquences additionnelles, des nouvelles dessertes ainsi que de la hausse du prix du carburant. Ces résultats mitigés s'expliquent également par une concurrence accrue entre les compagnies aériennes desservant Maurice, ce qui se traduit par une forte compétition sur les prix notamment durant la haute saison.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : une nouvelle loi sur l'occupation des terres**

Le texte nouvellement promulgué fixe de nouvelles procédures d'occupation et d'acquisition des terres au Congo et renforce les sanctions pénales à l'encontre des contrevenants pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 4 500 EUR d'amende. Il prévoit entre autre que l'occupation des terres rurales à des fins d'exploitation agricole de subsistance et d'autoconsommation n'est assujettie à aucune autorisation préalable et que l'acquisition des terres du domaine rural n'est réservée qu'aux personnes physiques et morales de nationalité congolaise. Seuls les ressortissants des pays ayant autorisé aux résidents congolais d'acquérir des terres ou terrains sur leurs sols peuvent bénéficier des mêmes avantages au Congo.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire: l'entreprise *China harbour engineering* (Chec) reprend les travaux d'extension du port de San Pedro

L'opérateur initial, l'émirati Bilal Transport, a perdu le projet pour ne pas avoir remis de dossier de financement des investissements prévus de 186 Mds FCFA (283,6 M EUR). A la demande du concessionnaire *Mediterranean Shipping Co.* (MSC), des études complémentaires seront menées par l'entreprise chinoise avant le début des travaux.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : création d'une Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP)

L'ARCEP doit aider à aligner les politiques et le cadre réglementaire dans le secteur des TIC sur les directives de l'UEMOA. Elle aura un pouvoir de sanction, renforcé par la possibilité de réduire la durée ou l'étendue de la licence et de l'autorisation. Un code éthique va également être instauré. L'ARCEP viendra s'ajouter à l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste (ARTP) créée en 2012 pour veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires, au respect des conventions, des termes des licences, des autorisations, des déclarations des opérateurs exerçant dans ces deux secteurs.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Niger : les produits miniers destinés à l'exportation pourraient être exonérés de la TVA

Un projet de loi a été adopté visant à modifier l'ordonnance du 2 mars 1993, en vue d'exonérer de TVA les produits miniers destinés à l'exportation. Ce projet de loi sera prochainement transmis à l'Assemblée nationale. Pour rappel, l'uranium (naturel et enrichi) représentait plus de 60 % des exportations totales du Niger en 2017.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Niger : nouvelle loi sur les PPP

Une nouvelle loi portant Régime des contrats de partenariats public-privé (PPP), promulguée le 5 juin 2018, remplace les précédents textes de 2011. Cette loi s'applique aux contrats à paiement public comme à ceux portant sur des services payés par les usagers et concerne tous les secteurs de la vie économique et sociale, y compris ceux soumis à une réglementation particulière, tels qu'énergie, pétrole, mines, télécommunications, dans le respect de la loi spécifique applicable. Le contrôle du ministère des Finances s'exerce à tous les stades de la réalisation du projet. La participation éventuelle de l'autorité publique contractante au financement de l'investissement est limitée à 5 %. Le projet doit être réalisé par une société nigérienne dont 20 % du capital doit être proposé à des opérateurs économiques nationaux.

✉ jean-jacques.lecat@cms-fl.com

▼ Sénégal : début des concertations sur l'ouverture de la filière avicole à la concurrence étrangère

La filière avicole, qui témoigne de solides avancées au Sénégal, bénéficie actuellement de l'interdiction d'importation de produits étrangers similaires. Le ministre du commerce, de la consommation, du secteur informel et des PME a ouvert une concertation réunissant les acteurs de la filière afin de discuter de l'ouverture de la filière à la concurrence étrangère, et des stratégies d'exportations des produits dans la sous-région.

✉ alexandre.berna@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : adoption de la loi modificative sur le Bureau d'informations sur le crédit (BIC)**

L'Assemblée nationale a adopté une loi qui modifie la loi uniforme de mars 2016 en matière de réglementation du BIC. Les banques peuvent dorénavant échanger avec le BIC des données sur leurs clients antérieures à l'entrée en vigueur de la loi, ce qui permettra à la structure d'étoffer sensiblement sa base de données. Pour mémoire, le BIC est un outil d'aide à la décision à destination des établissements de crédit pour l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques. Il doit permettre d'améliorer la qualité de portefeuille et ainsi stimuler l'encours de crédits, en recul de 2.9 % sur la période 2016-2017.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Mozambique : la Banque mondiale lance un appel d'offre pour la réhabilitation du barrage de Macarretane

Cet appel d'offre intervient dans le cadre de l'*Emergency Resilient Recovery Project*. La date limite pour le dépôt des offres est fixée au 10 août 2018.

✉ Lea.bettini@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ouganda : décision finale d'investissement de Total attendue avant la fin de l'année 2018

Total, chef de file du projet ougandais d'exploration pétrolière, devrait annoncer sa décision finale d'investissement avant la fin de l'année 2018, après plusieurs reports dus à des désaccords avec le gouvernement ougandais sur des questions stratégiques ou fiscales. Comme l'avait fait l'entreprise chinoise CNOOC avant elle, Total confirme que la production ne débutera pas avant 2021 puisqu'il lui faudra 36 mois au minimum entre la décision finale d'investissement et le début de la production, contredisant ainsi l'objectif gouvernemental de démarrer la production en 2020. Total pourrait également s'engager sur le projet d'oléoduc reliant Hoima à Tanga, le port tanzanien retenu pour l'évacuation du pétrole ougandais.

✉ hocine.mourchid@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ethiopie : octroi de subventions de 18 M EUR de l'AFD à l'Ethiopie

Deux accords de financement en don pour un montant de 18 M EUR ont été signés portant, le premier, sur 10 M EUR en appui au programme *Urban Institutional and Infrastructure Development*, cofinancé par la Banque mondiale à hauteur de 600 M USD, et le second, d'un montant de 8 M EUR, en contribution au financement de forages de puits de vapeur dans le cadre du projet *Tendaho Geothermal Development*, qui devrait permettre de disposer d'une capacité de production de 10 MW en région Afar. Le projet a déjà bénéficié de subventions européennes à hauteur de 7,5 M EUR et d'un prêt concessionnel de l'AFD de 9 M EUR.

✉ pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

▼ Kenya : mise à disposition de 200 M USD par la Banque mondiale pour appuyer la politique nationale de gestion des risques et des désastres

La Banque a octroyé au Kenya 200 M USD en subvention, mobilisables uniquement en cas de désastre et ce, pendant une période de trois ans, renouvelable une fois pour une période équivalente. Ce financement est conditionné à la mise en place d'un programme national de prévention et de gestion des risques et des désastres (GRD) qui bénéficiera par ailleurs d'une assistance technique de la Banque. L'objectif est notamment de doter le pays d'une cadre institutionnel en matière de GRD doublé d'une stratégie de financement pérenne.

✉ benoit.gauthier@dgtrésor.gouv.fr

▼ Maurice : projet de lancement du premier satellite mauricien

En 2019, l'île Maurice devrait lancer son premier satellite dans l'espace à partir du centre spatial international. Ce projet est piloté par la Mauritius Research Council, organisme sous-tutelle du ministère de la Technologie, de la Communication et de l'Innovation, et est appuyé par le Bureau des Nations unies pour les affaires spatiales (UNOOSA). Une fois sa construction achevée, l'équipement sera propulsé dans l'espace par l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA). La surveillance des océans, la gestion optimale des ressources océaniques, la cartographie terrestre, le contrôle du trafic routier ainsi que la gestion des catastrophes naturelles s'en trouveront améliorés.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : bouclage financier du projet d'interconnexion électrique Tanzanie–Zambie

La Banque mondiale vient d'approuver un financement de 465 M USD pour le projet d'interconnexion électrique entre la Tanzanie et la Zambie, financement composé d'un prêt souverain de 455 M USD et d'une subvention de 10 M USD. En plus du financement de la Banque, le projet, dont le coût total s'élève à 605 M USD, sera financé par un prêt souverain de l'AFD de 100 M USD, une subvention européenne de 30 M USD ainsi qu'une contribution du gouvernement tanzanien de 10 M USD. Le projet vise à augmenter la capacité du réseau de transport d'électricité dans les régions du sud de la Tanzanie, pour préparer l'interconnexion électrique des deux pays d'ici à 2024.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : 16,6 Mds FCFA de la Banque mondiale pour soutenir le secteur minier

Ce financement est dédié au Projet de renforcement des capacités du secteur des mines (Precasem). Il participera à la mise en œuvre des activités de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion des informations sur le sous-sol. Ceci afin de mieux gérer le potentiel minier, notamment dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et de l'Est qui n'ont pas encore fait l'objet d'exploration minière.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : signature de deux accords de prêt avec la Banque mondiale

Le Congo et la Banque mondiale (BM) ont signé, le 21 juin à Brazzaville, deux accords de financement pour le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padeq) et le Projet de renforcement des capacités statistiques (Pstat). Le premier, totalement financé par la BM sur la période 2019-2023, appuiera les réformes sur le climat des affaires, le dialogue public-privé, la promotion des investissements et le renforcement des capacités du Guichet unique des opérations transfrontalières. Il accompagnera cinq cents TPE et PME. Le second accord porte sur un financement additionnel de 25 M USD visant à améliorer l'outil statistique national, jugé peu fiable.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le pays signe un protocole d'entente avec l'AFD

Dans le cadre de son projet Facilité adaptation-climat, dit « Facilité d'adapt'action », en faveur de la lutte contre réchauffement climatique, l'AFD a signé avec le Congo un protocole d'entente sur le climat. Il permettra notamment d'appuyer l'élaboration d'un Plan climat, de renforcer les capacités financières du ministère de l'Environnement, et de mettre en oeuvre un programme pour endiguer l'érosion côtière. Le projet de Facilité adaptation-climat, mis en oeuvre pour l'application de l'Accord de Paris de 2015 et mobilisant 30 M EUR, bénéficie à une quinzaine de pays, et s'ajoute aux nombreux programmes de l'AFD au Congo pour la préservation de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité.

✉ raphael.montagner@dgtresor.gouv.fr

▼ Tchad : l'étude de faisabilité de l'extension du chemin de fer soudanais vers le Tchad officiellement lancée

Le vendredi 22 juin, le ministre des Infrastructures, du Transport et du Désenclavement a officiellement lancé les travaux d'étude de faisabilité de l'extension du chemin de fer soudanais vers le Tchad, qui projette de relier Port Soudan à N'Djamena, en passant par Adré, Abéché et Ati. La Chine prend en charge les dépenses pour cette étude, tandis que le gouvernement tchadien financera les études d'impact environnemental, social et géologique.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ Burkina Faso : une fondation locale veut créer 250 000 emplois en 5 ans

La fondation Rendre ma localité vivable et agréable (RAVI), créée en 2015, a lancé un programme sur 5 ans en faveur de l'emploi des jeunes, sous le patronage du président de la République. L'objectif est de recruter 8 000 jeunes pour la création de 5 000 entreprises, afin de créer 250 000 emplois durables sur la période. Une formation de trois à dix-huit mois est prévue, dans les secteurs de l'agriculture, la pisciculture, l'élevage, la restauration, la menuiserie, la couture, l'énergie solaire et le conseil.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : accord de prêt de 8 M KWD (22,7 M EUR) avec le Fonds Koweïtiens pour la construction d'infrastructures routières

Ce financement viendra financer la construction à Conakry de deux échangeurs sur l'axe Hamdallaye-Bambeto Cosa dans la commune de Ratoma. Deux autres sont en attente de financement. Ces infrastructures permettront de fluidifier la circulation et de réduire les accidents routiers.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : l'UE apporte son appui à l'assainissement de la capitale Conakry avec un financement de 35 M EUR

L'assainissement urbain a été intégré comme secteur de concentration dans le programme indicatif national du 11^{ème} FED de l'UE. Celui-ci s'articule autour de trois axes : des interventions sur les décharges sauvages ; l'aménagement des points de regroupement dans les 5 communes ; le désenclavement des quartiers prioritaires, notamment Matoto et Ratoma. Le projet « SANITA-villes propres » a ainsi été lancé avec pour objectif de professionnaliser la gestion des déchets produits à Conakry. Le coût global de l'opération est de 35 M EUR, financé par l'UE. Sa mise en oeuvre du projet est confiée à l'Agence belge de développement (Enabel).

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Tanzanie : augmentation des exportations de café

Grâce à des initiatives comme *Kilimanjaro New Co-operative Joint Venture Enterprise*, une coopérative regroupant 90 producteurs de café, la Tanzanie a augmenté ses exportations de 15 % durant l'année fiscale 2017/18 et cible un objectif de croissance similaire pour l'année suivante. Les exportations de café représentent près de 5 % des exportations du pays pour une valeur d'environ 100 M USD et sont majoritairement absorbées par l'Italie. Ces résultats s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du gouvernement tanzanien de doublement de sa production de café entre 2016 et 2021.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : débuts positifs pour la campagne de récolte des noix de cajou

La campagne a commencé au début du mois de juin et a déjà permis récolter près de 9 400 tonnes d'anacardes, correspondant à 6,2 Mds de FCFA (près de 9,5 M EUR). Cette récolte a été acheminée au Port autonome de Dakar via le port de Ziguinchor en Casamance.

✉ alexandre.berna@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : 3,1 M EUR d'investissement pour la transformation locale d'ananas bio destiné à l'exportation

Le fonds d'investissement dédié à l'agroforesterie, *The Moringa Partnership*, va financer à hauteur de 2,6 M EUR le projet de transformation locale d'ananas bio de l'entreprise togolaise Jus Délice, pour un investissement total de 3,1 M EUR. L'usine de transformation se construit aux abords de la ville de Tsévié (à 30 km de Lomé) et l'approvisionnement en matière première sera assuré par le principal exportateur de produits bio Label d'Or, dont l'actionnariat est le même que celui de Jus Délice. *The Moringa Partnership* est un fonds initié par l'Office national des Forêts (ONF) français et Edmond de Rothschild.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Afrique du Sud : le ministère des Ressources minières a publié le 15 juin 2018 un projet de révision de la Charte minière pour commentaires publics

Les parties concernées ont été invitées à présenter leurs éventuelles observations écrites sous 30 jours en réaction à la publication du projet dans la Gazette. Un sommet est également annoncé les 7 et 8 juillet pour rassembler toutes les parties prenantes afin de discuter de ce projet de charte pour l'affiner. S'il reconnaît le principe *once empowered, always empowered*, ce projet de charte conserve des objectifs ambitieux.

✉ Lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : début de construction du parc éolien de Meru prévu pour 2019**

La directrice de l'électricien public KenGen Rebecca Miano a annoncé que la construction de la première phase (80 MW) du parc éolien de Meru, dont la capacité totale s'élèvera à terme à 400 MW, devrait débuter en 2019. Selon elle, l'acquisition du terrain et le financement du projet seront sécurisés d'ici la fin 2018. Le projet bénéficie déjà d'un prêt de l'AFD de 60 M EUR et devrait obtenir un financement complémentaire de KfW d'ici décembre 2018.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : inauguration de la plus grande centrale photovoltaïque de l'océan Indien**

Le Président Rajaonarimampianina a inauguré le 23 juin une nouvelle centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MW à 10 km d'Ambatolampy (région Vakinankaratra). Initiée en décembre 2016 sur un site d'une superficie de 33 ha, elle a été financée sur fonds propres par la société française *GreenYellow*, filiale du Groupe Casino, pour un montant de 26 M EUR. Un contrat d'achat d'électricité sur 25 ans signé en juillet 2016 avec la compagnie nationale *Jirama* permettra d'approvisionner en énergie 50 000 foyers dans les régions d'Analamanga et du Vakinankaratra.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : recours au gaz naturel pour la production d'électricité à partir de 2021**

La construction d'une centrale électrique au gaz naturel liquéfié (GNL) a été approuvée lors du Conseil des ministres du 20 juin. Le GNL est considérée comme moins onéreuse que le pétrole. La Public Utilities Corporation (PUC), en charge de cette opération, estime que le projet de centrale GNL devrait dépasser les 200 MUSD et entend recourir au secteur privé dans le cadre d'un contrat de type IPP (Producteur indépendant d'électricité). L'expertise de la Société financière d'investissement (SFI) du groupe Banque mondiale sera sollicitée pour une mission de conseil et d'assistance technique.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : le pays devient le quinzième membre de l'OPEP**

La République du Congo, dont la candidature a été acceptée le 21 juin à Vienne, est devenue le quinzième membre de l'OPEP. L'adhésion du Congo intervient au moment où le pays prévoit une hausse de sa production pétrolière grâce à la mise en activité du gisement Moho Nord par Total et Chevron pour un investissement de 10 Mds USD, et dont la capacité pourrait atteindre 140 000 barils/jour. Cumulé à l'entrée en exploitation du gisement Banga Kayo, ce projet devrait permettre au Congo de dépasser les 350 000 barils/jour, et renforcer davantage la part du secteur pétrolier dans l'économie du pays, en crise depuis 2014 suite à la baisse des prix de l'or noir.

✉ raphael.montagner@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : CNPC reçoit sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL)**

China national petroleum company (CNPC) a annoncé avoir réceptionné le 14 juin au terminal de GNL de Rudong situé dans la province orientale du Jiangsu, son premier chargement de gaz naturel liquéfié produit au Cameroun. Cette livraison a été effectuée par un navire d'une capacité de 138 000 m³. Pour mémoire, l'usine flottante de liquéfaction de gaz du Cameroun a une capacité de production de 1,2 million de tonnes de GNL par an, 30 000 tonnes de gaz domestique par an et 5 000 barils de condensat par jour.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : près de 40 tonnes d'or exportés en 2016 dont 86 % vers la Suisse**

Selon les données de la Direction générale des douanes (DGD), les 11 mines industrielles du Burkina auraient exporté 38,6 tonnes d'or et 170 102 tonnes de zinc (mine de Perkoa) en 2016. Le total des exportations a été évalué à 983,5 Mds FCFA (1,5 Md EUR). *Iamgold* Essakane est le premier exportateur avec 13,2 tonnes d'or pour un montant de 315,8 Mds FCFA (481 M EUR), suivi de la SEMAFO (7,5 tonnes). La Suisse importe 86 % de la production aurifère nationale, l'Inde 8 % et l'Afrique du Sud 5,7 %. La production de zinc est exportée vers l'Espagne (35 %), l'Allemagne (25 %), le Canada (17 %), la Belgique (17 %), et l'Italie (7 %).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : la capacité de production annuelle de la mine d'or de Sanbrado estimée à plus de 210 000 onces sur 5 ans**

Selon une étude réalisée par la firme australienne *West African Resources*, la mine d'or de Sanbrado aurait la capacité de produire annuellement 211 000 onces d'or sur les cinq premières années. Un investissement de 185 M USD sera nécessaire pour amener le projet en phase de production, et 16 mois pour récupérer ce capital. La compagnie s'attend à recevoir un permis d'exploitation actualisé au 3^{ème} trimestre 2018.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : extension du périmètre géographique de la mine d'or de Karma**

Un décret a été signé par le chef de l'Etat pour l'extension du périmètre géographique du permis d'exploitation industrielle de la mine d'or de Karma gérée par *Riverstone Karma SA*, une filiale d'*Endeavour Mining*. La durée de vie de la mine de 4 ans. Cela devrait permettre à l'Etat de tirer un bénéfice actualisé de 38,3 Mds FCFA (58,4 M EUR) grâce aux recettes fiscales.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : le gouvernement octroie deux permis de recherche d'or à la société *Gold Mayonant Production* dans la région de Tillabéri**

Le gouvernement nigérien a accordé deux permis de recherches minières à la société *Gold Mayonant Production SARL*, dont le siège social est établi à Niamey. Une fois signées, ces conventions donneront droit à l'entreprise de rechercher pendant trois ans, dans les périmètres établis, de l'or et des substances connexes, à Darboundey et Dar es Salam, dans la région de Tillabéri, à 100 km au nord-ouest de Niamey.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Industries

▼ Zimbabwe : le gouvernement lance un plan de développement de l'industrie automobile (ZMIDP) à horizon 2030

Ce programme a pour objectif de créer 20 000 emplois et de développer un secteur automobile zimbabwéen local, de l'assemblage à la production de pièces détachées.

✉ Lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Afrique du Sud : le *National Health Insurance* soumis à une consultation publique

Le projet de loi sur l'assurance maladie universelle devrait être bientôt publié et soumis à une consultation publique. Une des dispositions clés du projet est l'établissement d'un fonds dédié à la couverture santé universelle, qui permettrait à l'ensemble de la population sud-africaine d'avoir accès à des soins abordables et de qualité. Le cadre définit dans le projet de loi doit permettre une utilisation équitable, effective et efficiente des ressources du fonds. Le *National Health Insurance* (NHI) est piloté par le gouvernement depuis 2011 et vise à instaurer un régime d'assurance maladie unique et obligatoire couvrant l'ensemble des citoyens et résidents permanents. L'offre des assurances privées serait alors réduite à des prestations complémentaires.

✉ maxime.housard@businessfrance.fr

▼ Nigéria : le consortium d'entreprises mené par Vitol offre à Petrobras 2,5 Mds USD pour le rachat de ses actifs nigériens.

Un consortium dirigé par la maison internationale de courtage pétrolier, Vitol, est en pourparlers pour acheter des parts dans les gisements offshore nigériens détenus par Petrobras à hauteur de 2,5 Mds USD. Au sein du consortium qui comprend Africa Oil et Delonex Energy soutenu par Warburg Pincus et l'IFC. Vitol devrait assumer la plus grande partie de l'investissement, qui pourrait voir l'entreprise déboursier environ 1 Md USD. Les parts de Petrobras sont détenues au sein des deux gisements en eau profonde, Akpo (16 %) et Agbami (13 %) situés au large des côtes du Nigeria et exploités respectivement par Total SA et Chevron Corp, rendant ces actifs précieux pour les acheteurs.

maxine.pittet@businessfrance.fr

▼ Cameroun : lancement d'une Centrale des risques pour les établissements de microfinance

La Centrale devrait servir à collecter les informations sur les demandeurs de crédits, permettant ainsi aux établissements de microfinance de maîtriser le profil des emprunteurs et d'améliorer la prise de décision en se basant sur le niveau d'engagement des demandeurs vis-à-vis du secteur financier.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : l'Etat signe des accords avec trois entreprises françaises et égyptienne pour restructurer l'agro-industriel camerounais CDC

Le ministre de l'Agriculture a signé un memorandum d'entente avec les représentants respectifs de Fertimore (France), Tyllium (France) et de Timac Agro (Egypte) pour la restructuration de la Cameroon Development Corporation (CDC), 2^{ème} employeur du pays après l'Etat. Timac Agro réaliserait la fertilisation de 400 ha de bananeraies de la CDC et Tyllium l'installation et la mise en service de deux usines, l'une pour la production de l'huile de palme et l'autre pour la production de caoutchouc. Pour mémoire, la CDC fait partie, selon le FMI, des 18 entreprises camerounaises « financièrement à risque ».

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : transfert de la gestion d'ADL à la GSEZ

Le ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoudangoye, a annoncé lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier la cession, au terme de la concession actuelle accordée à Egis-Aéroports de Marseille, de la gestion de l'aéroport de Libreville (ADL) à la société GSEZ Airports, fruit d'un partenariat entre l'Etat et la société singapourienne Olam. Le Conseil des ministres a adopté cette proposition.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Cameroun : ouverture à Yaoundé du Forum national de l'industrie du Cameroun (FONAIC)

La toute première édition du FONAIC se tient du 26 au 30 juin 2018 au palais des congrès à Yaoundé sous le thème « Agro-industrie, un sanctuaire de la reconstruction industrielle pour l'émergence du Cameroun ».

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Conférence internationale sur le bilan à mi-parcours du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 les 9 et 10 juillet à Ouagadougou

L'évènement se fera sur le thème "Accélérer la transformation agrosylvo-pastorale" et sera présidé par le Premier ministre Paul Kaba Thiéba. Plus de 250 participants ont été invités, dont les partenaires techniques et financiers du pays et des acteurs du secteur privé. Une liste actualisée de projets et initiatives prioritaires pour lesquels des financements ou des partenariats sont recherchés sera présentée.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

